

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** Et si l'anxiété faisait partie d'une dépression réfractaire? - Kystes rénaux et prise en charge de l'IRC en 2022

**No d'activité :** 79727

**Date :** jeudi le 11 novembre 2021

**Lieu :** Hôtel Alt Quartier DIX30

**Coordonnées :** 6500, boul. de Rome, Brossard  
Salle Indigo

## Objectifs

Et si l'anxiété faisait partie d'une dépression réfractaire?

- Diagnostiquer un Trouble Dépressif Majeur (TDM) réfractaire avec détresse anxieuse
- Reconnaître les différentes approches thérapeutiques
- Prescrire le traitement approprié selon la condition

Kystes rénaux et prise en charge de l'IRC en 2022

- Discuter de la présentation clinique des kystes rénaux (simple, complexes, multiples)
- Expliquer l'investigation et l'approche thérapeutique de chacun des scénarios
- Établir un plan de cogestion entre le médecin de famille et le néphrologue
- Dépister au moment opportun l'IRC
- Prescrire le bilan complémentaire adéquat lors d'un nouveau diagnostic d'IRC
- Aborder les nouvelles approches de l'IRC en 2022.

**Président de séance :** Dr Luc Gagnon

## Horaire

2021-11-11	18:30	20:00	Conférence	Et si l'anxiété faisait partie d'une dépression réfractaire?	Dre Michèle Dumont, psychiatre
2021-11-11	20:00	20:15	Pause/Repas		
2021-11-11	20:15	21:45	Conférence	Kystes rénaux et prise en charge de l'IRC en 2022	Dre Véronique Beaunoyer, néphrologue

## ATTENTION ACTIVITÉ EN PRÉSENTIEL SEULEMENT

Sécuritaire : en respect avec les règles sanitaires en vigueur (4 participants par table ronde)

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: [emc-amorsl@amorsl.ca](mailto:emc-amorsl@amorsl.ca).

Nombre de places limité à 30 participants

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de

l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Lundbeck et Otsuka.

*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.